

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRANDO**

AR Préfecture

**N° 2018/19
du 12.04.2018
domaine 7.1**

NOMBRE DES MEMBRES

AFFERENT	En exercice	ONT VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	17	17	00	00

CONVOCATION	AFFICHAGE
06.04.18	06.04.18

Objet : Classement tabernacle de Pozzo

SEANCE DU 12 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit et le douze du mois d'avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique Ricci, Maire.

Présents : Agostini, Berti, Coudert, Elgart, Esposito, Faure, Maury, Muselli, Peretti, Ricci D, Ricci RM, Rossi, Sanguinetti, Valery;

Représenté : Biaggi, Bozioglav, Mattei

Absents : Carbuccia, Fombelle,

Secrétaire : Peretti

Le Maire expose au Conseil que par courrier en date du 12 décembre 2017, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a suggéré à la commune d'inscrire le tabernacle de POZZO situé sur le maître hôtel de l'église paroissiale Saint Barthélémy de POZZO au titre du mobilier classé.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DEMANDE le classement du tabernacle de Pozzo

AUTORISE le maire à effectuer toutes les démarches utiles à cet effet

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Pour le Maire le 1^{er} Adjoint,